

La fibre optique



Les travaux de déploiement de la fibre optique sont actuellement en voie d'achèvement. Ils vont permettre l'installation des 76 caméras de vidéosurveillance de dernière génération sur la commune. Par ailleurs, 500 nouveaux raccordements ont été réalisés cet été et la commune est aujourd'hui couverte à 90 % par cette technologie de pointe.

La totalité des foyers adamois devrait être éligible à la fibre d'ici la fin de l'année 2020.

La fibre vous offre le meilleur matériel possible :

- Un débit très élevé et symétrique
- Une couverture des besoins plus importante
- Une rapidité et une facilité de navigation amplifiées
- Des images et un son en très haute définition
- Une vitesse de connexion plus élevée
- Des temps de téléchargement moins longs
- Une insensibilité aux perturbations radioélectriques

La fibre, c'est la performance !

Le déploiement de la fibre s'arrête sur les limites de propriété domaine public / domaine privé, ou dans les parties communes pour les logements collectifs. Lorsque vous aurez souscrit une offre auprès d'un opérateur Internet, celui-ci conviendra d'un rendez-vous pour qu'un technicien qualifié procède au raccordement à votre domicile.



Infos pratiques

Vous pouvez tester votre éligibilité à la fibre, et retrouver toutes les informations sur le déploiement et les FAI sur www.valdoisefibre.fr.

Vérifier les connexions établies entre un ou plusieurs hôtes distants

Un outil d'administration permet de diagnostiquer la vitesse de connexion de votre ordinateur au réseau. Pour étudier la vitesse de connexion afin de vérifier sa stabilité : <https://www.echosdunet.net/dossiers/test-ping>